

mandée le Duc de Cumberland, comme nous le rapporterons en son lieu, ranime l'espérance de ces sujets, d'être enfin bientôt délivrés de leurs hôtes & en même-tems de la persécution qu'ils en souffrent.

Ajoutons à cet article pour le tort & la fraude faits aux Monnoyes de la Saxe, par le fameux Juif *Ephraïm* autorisé par le Roi de Prusse, que les pièces de huit Gros que ce Juif fait frapper depuis long-tems à *Leypsig* sous la date de 1753, avec perte de 25 Ecus 5 Gros & 37 cent neuvièmes parties de denier pour cent contre celles de *Frege*, se frappent aussi actuellement à *Dresde* à 25 Ecus 22 Gros 4 deniers & 68 cent neuvièmes parties de denier pour cent de différence. Il vient d'en paroître une autre sorte beaucoup moindre, au Coin de *Leypsig* & de l'année 1753, mais portant sur le revers les Lettres initiales E. C. Ces dernières pièces de 8 Gros, qui ne valent que 5 Gros 9 deniers & 219 quatre cens trentièmes parties de deniers, sont à 27 Ecus 14 Gros 5 deniers & 34 cent-neuvièmes parties de denier pour cent de prejudice, relativement à celles de *Frege*.

Revenons à *Ratisbonne*. On parle d'y convoquer dans peu une assemblée extraordinaire du Corps Germanique & d'y proposer la délibération d'une affaire très-importante pour tout l'Empire. Celle de l'Élection du Roi des Romains n'en seroit pas exclüe, si l'on pense juste à cet égard.

L'Électeur de Mayence a exposé ses plaintes à la Diète contre l'occupation de la Ville d'*Erfurth* par les troupes Prussiennes. Il a produit en même-tems ses prétentions pour être indemnisé de ce que cette Ville a été obligée de fournir